

MAGAZINE

LE 589

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT NIVERNAIS VAL D'YONNE

NUMÉRO 04 | JUILLET 2024

LA PÉPITE DU TERRITOIRE

Rencontre de Marie-Claude & Grégoire MASSON du Moulin de la Forêt à Surgy.



Haut Nivernais
Val d'Yonne

LE POINT SUR

LES SERVICES

Retrouvez les actions phares des services de la Communauté de communes

S'INFORMER SUR

LES DÉCHETS

Comment trier ? Que deviennent les déchets ?

DÉCOUVRIR

LE BUDGET

Le budget 2024 & les investissements majeurs depuis 2020

RETOUR D'ÉVÈNEMENT

Le nouveau pôle petite enfance a ouvert ses portes à Clamecy en janvier 2024 !

Situé dans le quartier de la Ferme Blanche, il réunit la crèche et le relais petite enfance, anciennement localisés Route de Beaugy et Rue des Granges.

En crèche, 37 enfants, âgés de 10 semaines à 6 ans sont accueillis en 3 sections : petits, moyens et grands. Le relais bénéficie désormais d'un espace entièrement dédié à l'organisation de temps collectifs pour enfants, parents et assistant(e)s maternel(le)s.

Au total, 16 professionnels sont présents.

L'établissement, inscrit dans la démarche TEPos (Territoire à Énergie Positive), produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Il offre une amélioration de l'espace de vie : qualité d'air, luminosité, espaces extérieurs..., facilite le travail de groupe et contribue à l'épanouissement et à la créativité des enfants.



EN CHIFFRES

- 950 m²
- 10 places supplémentaires
- 3 nouveaux emplois
- 2 M€ HT soutenus à 80 % par l'État, la Caisse d'allocation familiale 58, le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil départemental 58
- Certifié Bâtiment à Énergie Positive

HORAIRES & CONTACTS

RELAIS PETITE ENFANCE

03 76 15 00 24 | 06 02 31 73 48

relais-petite-enfance@cchnvy.fr

Mardi 9h-12h30 / 14h-17h30

Jeudi : 9h-12h30 et 14h-18h

⌘ vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

CRÈCHE

03 76 15 00 20

creche-lesecureuils@cchnvy.fr

Du lundi au vendredi 7h30-18h30

ÉDITO



BRIGITTE PICQ

Présidente de la Communauté de communes

Et bien ça y est, la nouvelle crèche intercommunale située à Clamecy est ouverte. Claire, colorée et fonctionnelle, cette magnifique structure porte haut l'engagement intercommunal dans le domaine de la petite enfance ! L'enjeu futur sera l'adaptation des temps d'ouverture aux besoins du territoire.

En parallèle des projets bâtimentaires comme la construction de la capitainerie sur le port à Clamecy ou la rénovation des maisons des services à Varzy et Entrains-sur-Nohain, vos élus travaillent à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Après une phase de diagnostic du territoire, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présenté à la population à travers quatre réunions publiques et s'est achevé ce premier semestre. Il sera validé début septembre 2024. Élément stratégique du PLUi, il indique les souhaits de développement d'un territoire. Vous y trouverez les objectifs et les orientations générales en ce qui concerne le développement urbanistique, économique, touristique,... de notre Communauté de communes. La phase de travail suivante traduira ce projet de territoire en zonages (territoires économiques, urbanisables, agricoles, forestiers, naturels...), en règlement de construction et préconisations.

Vous retrouverez dans ce nouveau numéro les projets, les services, ainsi que la présentation d'acteurs du territoire.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été, de beaux moments festifs et culturels dans nos belles communes nivernaises et icaunaises !

Bonne lecture du 589 !

Brigitte PICQ

Magazine d'information de la Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne | www.cchnvy.fr

Directeur de publication : Brigitte PICQ | Rédaction : Mélanie Charpentier | Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne | Conception graphique et mise en page : L'équipe Originis | Impression : Nouvelle Imprimerie Laballery, Clamecy ; 7000 exemplaires | Date de parution : Juillet 2024 | Crédit photos : Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne

LA VIE DES SERVICES EN 2024

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2024, la Communauté de communes (Comcom) a lancé le fonds vitrine ! Il permettra de soutenir les entreprises artisanales, commerces et restaurants pour la rénovation ou remplacement de leurs vitrines et ses composants. Il s'inscrit dans la démarche TEPos dans laquelle la Comcom est engagée depuis 2013 et contribuera à diminuer la consommation énergétique, améliorer le confort des usagers et apportera une plus-value aux commerces.



La 1^{ère} édition du Printemps des métiers s'est tenue en mars ! L'objectif était de promouvoir emploi et formation à travers la présentation des métiers (ex : ébénisterie, chimie, services à la personne, agriculture, santé, hôtellerie, métiers de l'uniforme) et de mettre en relation enseignants, employeurs, étudiants et chercheurs d'emploi. 50 exposants et 450 visiteurs dont 240 jeunes ont été enregistrés sur la journée.

DÉCHETS MÉNAGERS

Le tri des déchets alimentaires est obligatoire (particuliers, collectivités, professionnels, associations...) depuis janvier 2024. L'objectif est de les transformer en compost afin qu'ils soient valorisés plutôt qu'incinérés. Sur notre territoire, nous répondons à cette obligation depuis 2004. Collectés chaque semaine, en 2023 près de 30 kilos/habitant ont été valorisés en compost !



Fin 2023, la Comcom et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) ont signé une convention de partenariat. Partage d'informations, diagnostics spécialisés, mutualisation de projets,... cette collaboration va permettre aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement proche de leurs besoins. Déjà 6 commerçants se sont lancés dans l'écolabel !

La Maison de la formation et du développement économique à Clamecy. 7 salles et 5 bureaux sont disponibles à la location (pour association, entreprise,...). Des organismes de formation et d'accompagnement (ex : Mission Locale, Cap emploi, Fab Lab, BGE) y sont présents. En 2023 près de 6000 personnes ont été enregistrées ! Des travaux sont prévus pour sa mise en valeur (menuiseries, électricité, peinture).

Un accueil unique au centre technique à Clamecy. Pour toute question concernant les services déchets et assainissement, les horaires d'ouverture sont :

**9h-12h | 14h-16h45
du lundi au vendredi**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Comcom s'engage dans le programme Territoire Engagé Transition Écologique. Grâce à l'utilisation d'un référentiel national, l'accompagnement d'un cabinet de conseils et un soutien financier, il permettra de réduire l'impact environnemental et structurer la politique de transition écologique. L'objectif ultime est l'obtention d'un label, un gage de qualité pour le territoire et la collectivité, première de la Nièvre à se lancer dans ce dispositif !



Nièvre Rénov' : le premier accueil des particuliers pour la rénovation énergétique. Sur rendez-vous à Clamecy, Entrains-sur-Nohain, Coulanges-sur-Yonne ou Varzy, l'antenne accompagne les propriétaires occupants ou bailleurs (ex : aides financières ou conseils sur les matériaux). Chaque année, des réunions publiques et des animations avec des organismes (ex : Mission Locale, chantiers d'insertion)

ont lieu et près de 700 dossiers sont suivis. L'objectif est d'accompagner dans la lutte contre la précarité énergétique !



Le site Natura 2000 : 14 entités présentes sur 9 communes. Ce sont des espaces (pelouses, forêts, roches...) protégés dus à la présence de certains habitats et espèces. Le Conservatoire d'Espaces Naturels gère le site (ex : protections pour chauves-souris) et organise des permanences pour le grand public une fois par mois, à Clamecy.

ENFANCE JEUNESSE

La salle de jeux d'eau du pôle petite enfance est novatrice sur le territoire ! D'environ 10 m², sécurisée et aménagée, elle est appréciée par les enfants et professionnels. Elle contribue à stimuler les sens par l'expérience sensorielle, à développer la motricité fine (ex : utilisation d'un robinet), l'apprentissage des volumes (ex : le transvasement), la concentration, l'équilibre, l'adaptabilité, la confiance et permet plaisir et relaxation des enfants.

L'Espace Social des Vaux d'Yonne (ESVY) et l'Espace Socioculturel du Val du Sauzay (ESVS). Accueil de loisirs extrascolaire (pour enfants de maternelle et primaire), activités pour adolescents (ex : séjour à Paris) et animations collectives pour les familles (ex : soirée événement) sont menés par les 2 centres sociaux. 23 enfants ont participé au dernier chantier jeunes de l'ESVY et 24 autres aux séjours 2023 de l'ESVS !



TOURISME & CULTURE

L'école d'enseignement artistique et de danse à Clamecy accueille 250 élèves, un nombre en hausse de 25% en 1 an ! 15 disciplines sont proposées en cours collectifs ou individuels avec 15 enseignants. Organisation de concerts publics dans les communes, galas de danse, auditions et stages de comédie musicale, les activités sont nombreuses. En 2024, le budget est de 254 856 € dont 43% alloués par le Conseil départemental.

Circuits de randonnées. Le balisage des circuits VTT (232 km) et pédestres a été renouvelé début 2024 et 6 nouveaux circuits de randonnée pédestre s'ajoutent aux 16 déjà présents !

Culture : la Comcom multiplie les partenariats avec les associations. Conjointement avec l'Office de Tourisme, la Société Scientifique et Artistique de Clamecy propose des expositions (ex : le canal du Nivernais), plus de 30 visites commentées gratuites par an et développe les circuits sur GuidiGO. D'autres évènements, reconduits ou novateurs : les chorégraphies avec Evidanse, la fanfare avec la Société Philharmonique et les arts de la rue et du cirque avec la Transverse sont prévus dans les communes !

Retrouvez le site internet de l'Office de Tourisme www.clamecyhautnivernais-tourisme.fr et les circuits GuidiGO ici !



Construction de la capitainerie à Clamecy. Une étude complémentaire, suivie par la Comcom, est en cours. Cet établissement, qui sera labellisé Pavillon Bleu, Accueil Vélo et Tourisme & Handicap, permettra d'accueillir les randonneurs, cyclotouristes et plaisanciers du canal du Nivernais !

Réhabilitation du quais des plaisanciers à Clamecy. Renforcement des berges, ajout de bollards de quais ou de bornes de paiement... de nombreux travaux sont prévus pour contribuer à l'attractivité touristique du territoire ! Le lancement des marchés de maîtrise d'œuvre sera suivi du lancement des marchés de travaux fin 2024. Ce projet est porté par la Comcom et sera financé par l'État, l'Europe et VNF (Voies Navigables de France).

ASSAINISSEMENT

Le point sur le schéma directeur d'assainissement collectif. Commencée en 2021, cette étude est menée principalement sur le terrain (ex : mesure de débit, test à la fumée, contrôle de canalisations par caméra ou test au colorant) et 14 km linéaires ont déjà été analysés. L'objectif final est d'améliorer la connaissance du réseau, mutualiser les coûts et prioriser les investissements de travaux (ex : mise en séparatif).

De nouvelles plantes dans 4 stations d'épuration ! À Armes, La Forêt, Pressures et Villiers-sur-Yonne, des roseaux ont été plantés. Ils permettent d'améliorer le système de traitement en pompant et traitant les eaux usées.



ACTION SOCIALE & SANTÉ

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Il gère les services de portage de repas (11000 livrés en 2023), de soins infirmiers (38 personnes), d'aide à domicile (197 personnes) et le centre médicosocial à Clamecy.

Le CIAS et l'ESVS gèrent les 2 chantiers d'insertion du territoire. Les missions (ex : le défrichage des circuits VTT ou le déménagement du relais petite

enfance et de la crèche) ont été réalisées par 28 personnes en 2023.

Accueillir de nouveaux professionnels de santé ! Début 2024, la Comcom a signé une convention avec une étudiante en médecine. 24000 € pourront l'aider à financer ses études, à l'issue desquelles elle s'engage à exercer 5 ans sur le territoire.

URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est réalisé en collaboration avec les élus, habitants et professionnels de l'urbanisme. Il permet d'établir une cohérence entre les 30 communes, de faciliter la compréhension des règles d'urbanisme et de préserver le patrimoine et les paysages. Suite au diagnostic, le projet de territoire a été créé ; il définira les orientations d'aménagement pour les années à venir et permettra de constituer le PLUi final.



AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE TAMPON POUR LES GENS DU VOYAGE

Il est prévu l'installation de 8 unités familiales de 150 m² à Clamecy. Un budget de 960000 € est dédié dont 60 % financés par l'État

NUMÉRIQUE

La fibre optique est arrivée ! La Comcom a pris la compétence facultative des réseaux et services locaux de communication pour mutualiser les coûts d'installation des communes. Les travaux, menés par 2 opérateurs, se sont terminés en 2024. La Nièvre est un des premiers départements à être fibrés !

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Afin d'améliorer la qualité de l'eau et d'éviter les inondations, la gestion et restauration des milieux aquatiques et humides (cours d'eau, étangs, prés humides...) sont gérées par le Syndicat Mixte Yonne Beuvron (SMYB) et par une collaboration avec les Communautés de communes limitrophes. En janvier, la Comcom a signé le second contrat territorial Vrille-Nohain-Mazou.

RETROUVEZ LES COMPTES-RENDUS DES
CONSEILS & COMMISSIONS



www.cchnvy.fr

COLLECTE & TRAITEMENT DES DÉCHETS



POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE TRIER ?

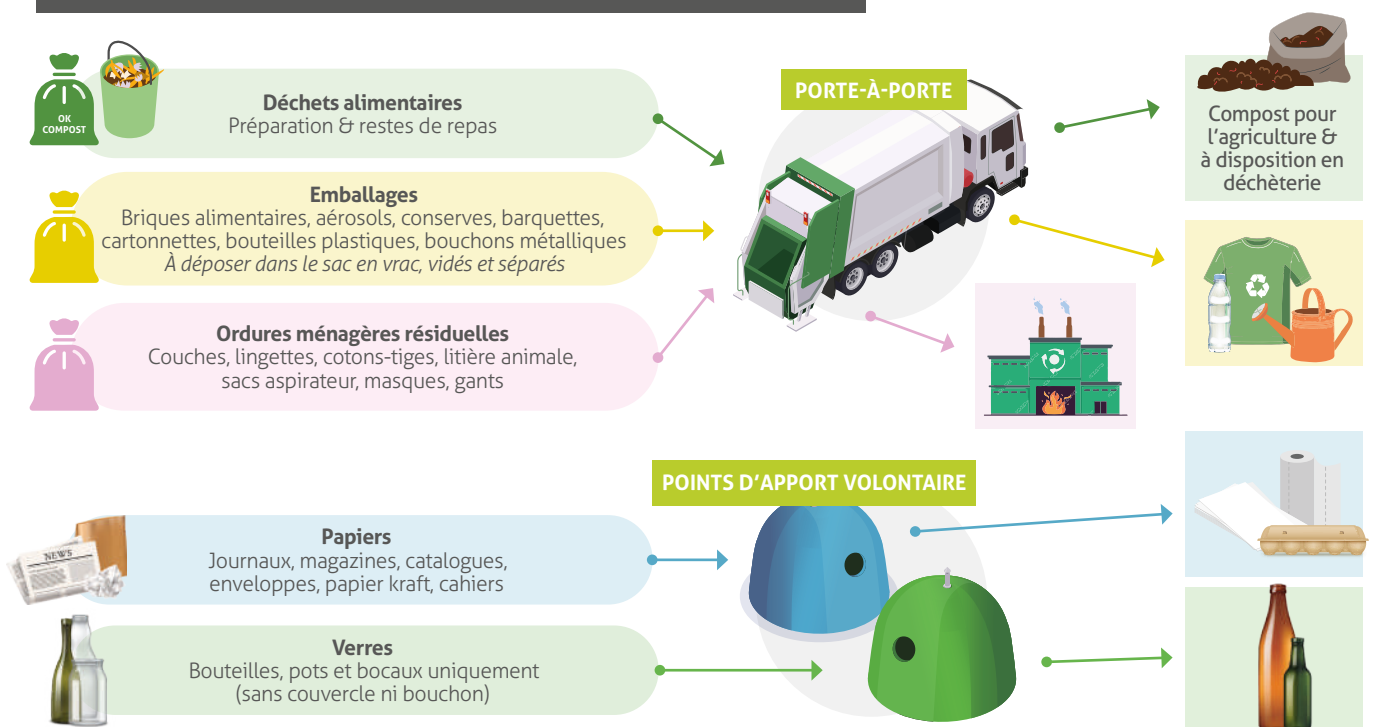
Le tri permet de valoriser les déchets et d'économiser les ressources naturelles grâce au réemploi (réutilisation de l'objet), au recyclage (transformation de la matière en un nouveau produit) et à l'incinération (transformation en énergie). Il apporte des recettes complémentaires à la Comcom grâce à la revente de matériaux recyclés et évite l'enfouissement (néfaste pour l'environnement et coûteux).

EN CHIFFRES

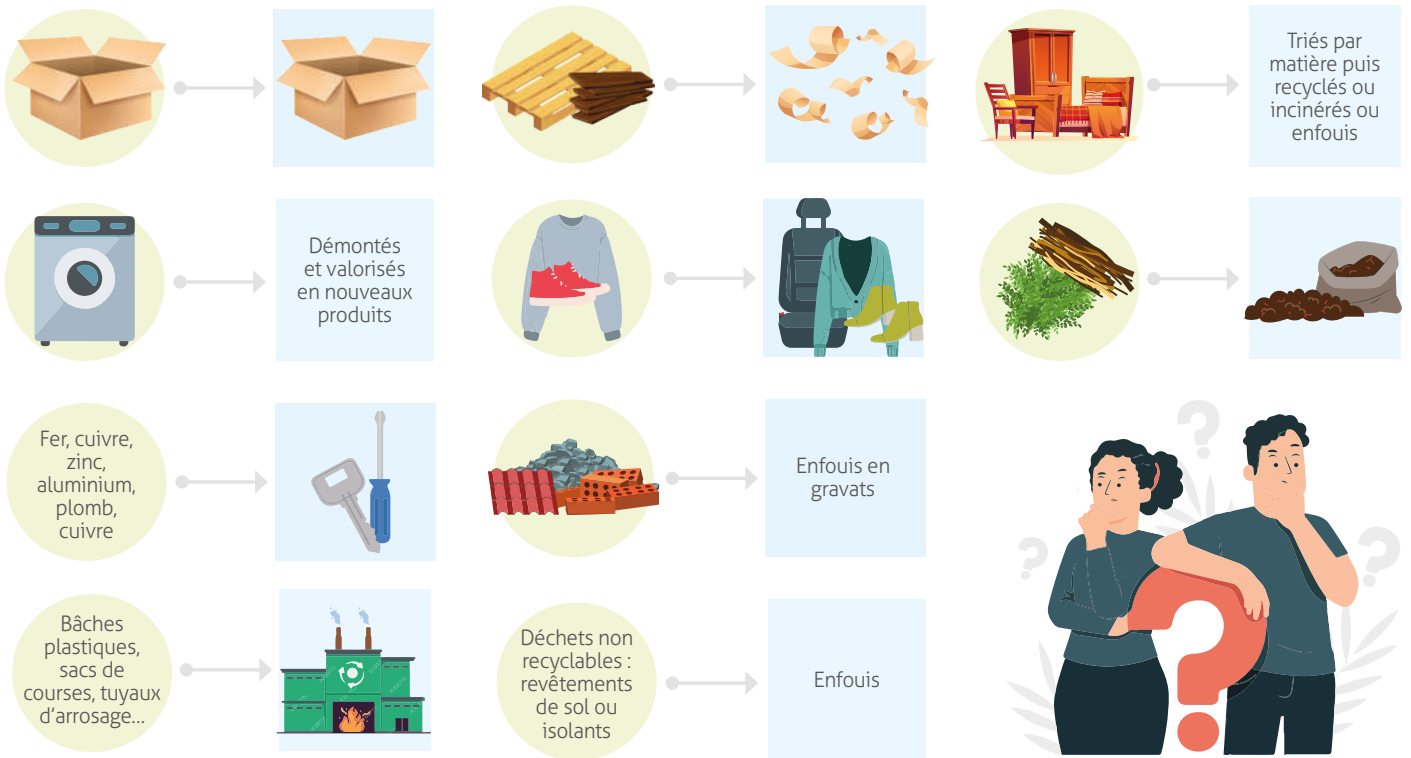


Le traitement est assuré par le Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN).

COMMENT TRIER ET QUE DEVIENNENT MES DÉCHETS ?



ET LES AUTRES DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE ?



INFOS PRATIQUES

JE DÉPOSE MES SACS LA VEILLE DU RAMASSAGE !

LES SACS NON TRIÉS PEUVENT ÊTRE REFUSÉS

CALENDRIERS DE RAMASSAGE, GUIDE DE TRI, HORAIRES & ADRESSES DES DÉCHÈTERIES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET

<https://www.cchnvy.fr/trier-ses-dechets/>

LES OBJETS EN BON ÉTAT PEUVENT ÊTRE DONNÉS (EN DÉCHÈTERIE OU DIRECTEMENT AUX ASSOCIATIONS)

UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE & PHYSIQUE EST OUVERT DEPUIS 2024 AU CENTRE TECHNIQUE À CLAMECY (ALLÉE ROLAND GARROS, À CÔTÉ DE LA DÉCHÈTERIE)

PROJETS À VENIR

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le centre technique à Clamecy est à l'étude afin de produire de l'énergie verte !

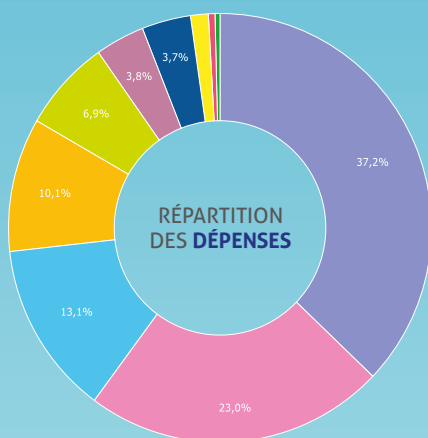
INVESTISSEMENT

La Comcom prévoit l'achat d'un nouveau camion !

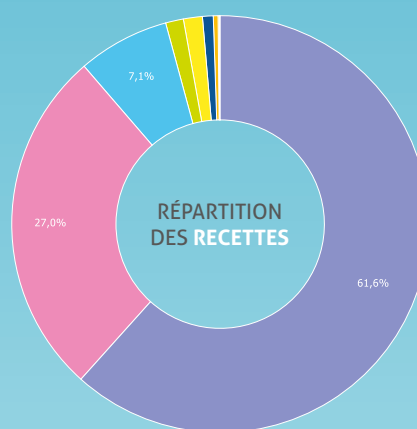
BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Voté par le conseil communautaire en avril 2024

SECTION FONCTIONNEMENT



- Partenaires & autres actions | 3 400 000 €
- Collecte & traitement des déchets | 2 100 000 €
- Enfance-jeunesse | 1 200 000 €
- Administration générale, information, communication, publicité | 923 000 €
- Tourisme, culture, musique | 634 000 €
- Action sociale & santé | 345 000 €
- Développement économique | 342 000 €
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) & Préservation patrimoine naturel & risques technologiques | 124 000 €
- Maintien et développement des services publics | 46 000 €
- Urbanisme | 35 000 €



- Recettes fiscales | 5 700 000 €
- Collecte & traitement des déchets | 2 500 000 €
- Enfance-jeunesse | 657 000 €
- Administration générale | 34 000 €
- Tourisme, culture, musique | 136 000 €
- Action sociale & santé | 10 000 €
- Développement économique | 77 000 €
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) & Préservation patrimoine naturel & risques technologiques | 128 000 €
- Maintien et développement des services publics | 2 000 €
- Urbanisme | 3 000 €
- Aménagement aires gens du voyage | 1 000 €

SECTION INVESTISSEMENT

RÉPARTITION DES DÉPENSES

Tourisme, culture & musique (équipements, capitainerie, quais plaisanciers, école d'enseignement artistique et de danse)
1 000 000 €

Petite enfance (micro-crèche Entrains-sur-Nohain, maison d'assistant(e)s maternel(le)s Varzy, pôle petite enfance Clamecy, crèche Coulanges-sur-Yonne)
647 000 €

Développement économique (zones d'activités, fonds vitrine, fonds façade, aides à l'économie aux entreprises)
319 000 €

INVESTISSEMENTS MAJEURS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE DE 2020 À 2023

● CLAMECY - 4 662 000 €

Construction du nouveau pôle petite enfance | **2 800 000 €**

Rénovation déchèterie (équipements & véhicules) | **1 200 000 €**

Projet de rénovation quais des plaisanciers, étude & achat bâtiment capitainerie | **304 000 €**

Rénovation bâtiments intercommunaux | **200 000 €**

Étude d'aménagement aires gens du voyage | **83 000 €**

Travaux zones d'activités économiques | **75 000 €**

● COULANGES-SUR-YONNE - 379 000 €

Rénovation déchèterie Coulanges-sur-Yonne et achat de points d'apport volontaires sur tout le territoire | **324 000 €**

Travaux zones d'activités économiques | **55 000 €**

● VARZY

Travaux de voirie zones d'activités économiques | **56 000 €**

● ENTRAINS-SUR-NOHAIN

Étude & achat bâtiment micro-crèche | **30 000 €**

SUR TOUT LE TERRITOIRE - 1 321 000 €

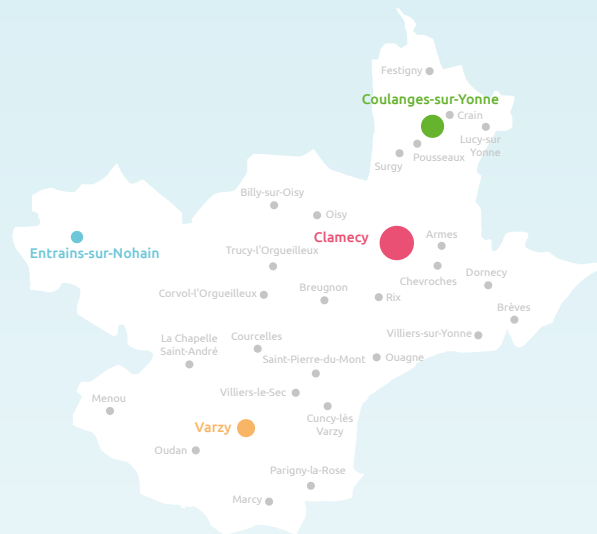
Installation fibre optique | **1 000 000 €**

Aide à l'économie aux entreprises | **152 000 €**

Élaboration PLUi | **92 000 €**

Accompagnement TEPOS (développement durable) | **65 000 €**

Fonds façades | **12 000 €**



Déchets
444 000 €

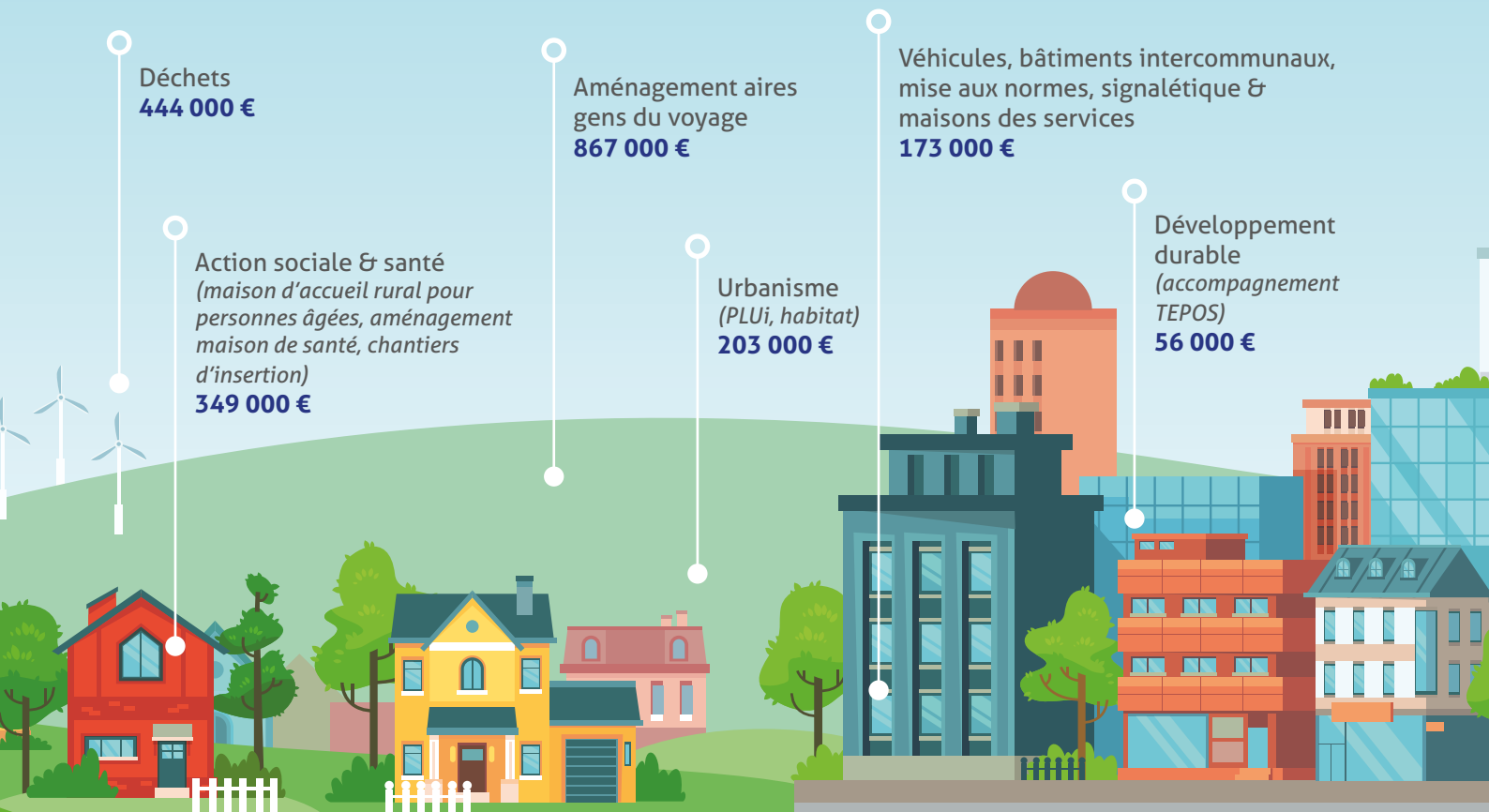
Aménagement aires gens du voyage
867 000 €

Véhicules, bâtiments intercommunaux, mise aux normes, signalétique & maisons des services
173 000 €

Action sociale & santé
(maison d'accueil rural pour personnes âgées, aménagement maison de santé, chantiers d'insertion)
349 000 €

Urbanisme (PLUi, habitat)
203 000 €

Développement durable (accompagnement TEPOS)
56 000 €



PORTRAIT D'UN VICE-PRÉSIDENT



GILLES NOËL

DÉLÉGUÉ AU TOURISME, CULTURE & COMMUNICATION

« Le tourisme et la culture, compétences intercommunales, sont les deux moteurs contribuant à créer les conditions du développement en Haut Nivernais Val d'Yonne. » GILLES NOËL

Quels sont les objectifs de la Comcom en termes de tourisme et de culture ?

Développer les animations, l'accès à l'enseignement des plus jeunes, la pratique artistique collective et valoriser le patrimoine local : bâti, immatériel et naturel. Également, orienter l'action culturelle vers l'enfance-jeunesse, concourir à la découverte d'activités, à l'ouverture d'esprit et à la cohésion sociale. En associant nature, patrimoine, musique et danse, le tourisme et la culture rendent le territoire plus attractif pour les familles et permettent aux habitants et touristes de vivre des moments de fraternité.

Quelles actions sont mises en place ?

Les partenariats pérennes avec les associations ont permis d'organiser le Flottage festival en 2022 avec chaque année des événements dans les communes : visites commentées, arts de la rue.

Depuis 2022, l'action culturelle intercommunale s'est enrichie du fonctionnement de l'école d'enseignement artistique et de danse avec des nouveautés (cours de hip-hop et achat d'un piano).

En complémentarité de l'action des bénévoles des associations, des prestataires (hébergements, restaurants, artisanat...) et des mairies, l'Office de Tourisme (OT) assure la promotion touristique et culturelle et la gestion des 5 haltes nautiques dont l'accueil de péniches hôtel.

Quelles seront les prochaines actions phares ?

Ouvrir la danse et les arts du cirque dans nos villages et leur patrimoine, développer un musée numérique pour visualiser des chefs-d'œuvre du monde entier (Micro-Folie), renforcer notre stratégie touristique et préparer l'OT de demain en le dotant d'une dimension territoriale (évolution des outils, présence dans les communes).

La Comcom investit fortement à Clamecy avec 2 projets de plus d'un million d'euros chacun. Les 165 mètres de linéaires de quai rénovés en 2025 au port intercommunal, apporteront des services de qualité : énergies, assainissement... Depuis le canal du Nivernais, la capitainerie de 244 m² avec ses sanitaires et box vélos, son accueil touristique, sa vitrine de savoir-faire et son animation culturelle, constituera une porte d'entrée touristique supplémentaire pour le centre-ville.

À terme, l'école d'enseignement artistique et de danse sera installée dans de nouveaux locaux fonctionnels et modernes à Clamecy. Enfin, un projet de décarbonisation est à l'étude avec la création d'une voie verte en lieu et place de chemins de fer abandonnés (Marcy/Varzy/Clamecy).



Agents à l'Office de Tourisme

ENTREPRISE LOCALE SYENSQO (SOLVAY)

À CLAMECY

ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR

EN CHIFFRES

- Emplois : **90**
- Lignes de production : **8**
- Produits fabriqués par an : **25000 tonnes**
- Groupe Syensqo : **13200 emplois, 62 sites présents sur les 5 continents**



Hassan EL BASRI
Directeur

Le site est partenaire de plusieurs entreprises locales (ex : gardiennage et génie civil) et depuis 2017, le conditionnement d'un produit en poudre est assuré par l'Adapei.

En 2022, le conseil communautaire de la Comcom a approuvé le projet de **parc photovoltaïque du site**.

Le site est né autour de la carbonisation du bois il y a 130 ans.

Il se spécialise dans les produits chimiques en 1922, compte 1000 salariés vers 1950 et s'oriente vers les cosmétiques et détergents en 1981. Fin 2023, il est devenu Syensqo, un nom faisant référence à la science, à Solvay et à la mécanique quantique.

Quels produits sont fabriqués ici ?

Des composants utilisés dans l'industrie, l'agrochimie et les produits de soin (ex : des solvants biodégradables pour dégraisser ou des constituants de shampoings et de pastilles lave-vaisselle). En moyenne, chaque année 150 produits différents sont fabriqués ici.

Comment se gère un site SEVESO seuil haut ?

Afin de protéger les personnes et l'environnement, des analyses sont réalisées bien en amont pour identifier les dangers et les mesures de contrôle associées. Nous entretenons également une relation de transparence avec les autorités telles que la DREAL* ou la préfecture. La sécurité est notre priorité.

Un mot sur le développement durable ?

En 2025, le nouveau parc photovoltaïque produira 14 MW et 13% des besoins électriques annuels du site seront couverts par de l'électricité verte, ce qui réduira nos émissions de CO2. Des actions réduisant nos consommations d'eau sont menées depuis plusieurs années et l'installation d'une chaudière biomasse, alimentée par du bois local, en remplacement de la chaudière gaz actuelle est en projet. D'ici 2030, notre ambition est d'être le premier site de Syensqo neutre en carbone !

Quel est le secret pour perdurer depuis 1894 ?

En 3 mots : innovation, expertise et engagement des salariés. La réactivité de nos collaborateurs et la polyvalence des ateliers permettent au site de Clamecy d'être l'un des seuls de Syensqo à élaborer 5 à 10 nouveaux produits par an. 1000 échantillons par mois sont expédiés mondialement pour l'ensemble du groupe.

Comment voyez-vous le site à l'avenir ?

Pérenne avec des produits à forte valeur ajoutée, une empreinte carbone réduite, de nouveaux ateliers, davantage de salariés et des compétences nouvelles grâce à la digitalisation.

*DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

RENCONTRE DE MARIE-CLAUDE & GRÉGOIRE MASSON

DU MOULIN DE LA FORÊT À SURGY

5^{ème} et 6^{ème} générations de l'entreprise familiale, ils produisent et vendent en direct leurs légumes et fruits, depuis plus de 20 ans, près du canal du Nivernais.

Pouvez-vous nous expliquer votre métier ? Comment est venue l'idée d'ouvrir votre magasin ?

Depuis ses débuts, l'exploitation est spécialisée en production de céréales et bovins. Nous avons créé l'atelier maraîchage dans les années 2000. Nous voulions être au contact des consommateurs et assurer la traçabilité de nos produits.

Quelles sont les particularités de votre métier et du Moulin de la Forêt ?

Exercer « avec du vivant » qui nécessite une constante adaptation pour les trois ateliers : la production, la récolte et la gestion du magasin. Le Moulin de la Forêt est situé au bord du canal du Nivernais et aux portes de Clamecy. Labélisé « Bienvenue à la ferme », « J'veux du local » et « La belle Nièvre », nos légumes et nos fruits sont issus de l'agriculture biologique.

Quels produits vendez-vous et qu'est-ce que vos clients apprécient ?

Sur l'année, nous proposons une trentaine de légumes et fruits (tomates, salades, épinards, melons, framboises...), des produits locaux (vin, terrines, fromages, huiles, farine...) issus d'une quarantaine de collègues nivernais et la création de paniers cadeaux. Nous sommes aussi partenaires de restaurants et magasins locaux. Nos clients citent principalement le goût, la fraîcheur, la qualité et le prix.

Quel est « le secret » pour perdurer depuis 6 générations ?

La passion du métier et du territoire, la rigueur, l'adaptabilité, l'écoute et les belles rencontres.

Avez-vous d'autres idées d'avenir liées à votre métier ?

Pourquoi pas créer un partenariat avec les comités d'entreprise locaux ou même développer des projets qui donneraient plaisir à cuisiner des produits de qualité à moindre coût.



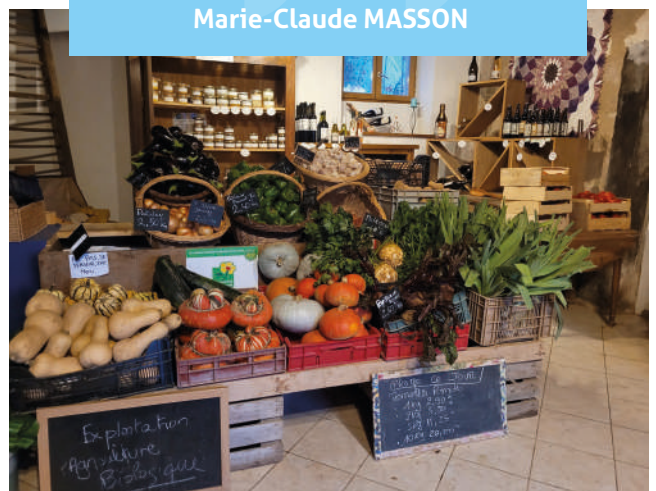
MARIE-CLAUDE & GRÉGOIRE MASSON

« Malgré les difficultés rencontrées, je reste passionné par notre métier et ce territoire. Je crois en l'attractivité et au dynamisme de notre jolie région. »

Grégoire MASSON

« À travers notre boutique, notre volonté est de promouvoir les circuits courts et la richesse culinaire de notre région et également créer du lien entre gastronomie et tourisme. »

Marie-Claude MASSON



QUI FAIT QUOI ?

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT NIVERNAIS VAL D'YONNE

LA MAIRIE

AMÉNAGEMENT & ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Aménagement
(Plan local d'urbanisme
intercommunal)



Gestion de
zones d'activités
économiques



Accompagnement
des entreprises



Urbanisme & maîtrise des
sols (permis de construire)



Gestion de voirie



Promotion touristique
& gestion de l'Office
de Tourisme



Politique du logement
& du cadre de vie
(étude habitat)



Aménagement
de réseaux fibre
optique



Gestion de
campings



Revitalisation
centres-bourgs



Transports

SERVICES POUR LA POPULATION



Aménagement de zone
tampon pour gens du
voyage



Gestion des chantiers
d'insertion & services de
maintien à domicile (CIAS)



Gestion des écoles
maternelles & élémentaires



Gestion de Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)



Gestion des
maisons services
au public



Aménagement de
maison de santé



Enfance-jeunesse



Périscolaire



État civil

ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE



Prévention, collecte &
traitement des déchets



Gestion des milieux
aquatiques et prévention
des inondations (GEMAPI)



Eau potable



Gestion des dépôts sauvages



Assainissement collectif &
non collectif



Protection & mise en valeur
de l'environnement



Espaces verts

CULTURE & SPORT



Soutien aux acteurs culturels
(partenariats & actions dans
les communes)



Soutien à des événements
sportifs communautaires



Vie associative



Culture & patrimoine

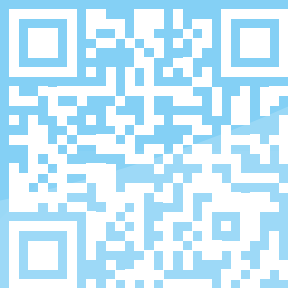


Gestion de l'école d'enseignement
artistique et de danse



Gestion des équipements
sportifs

RETROUVEZ DÈS MAINTENANT LE 589 EN LIGNE



www.presse.cchnvy.fr